



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Antilles : systeme penitentiaire

Question écrite n° 42497

Texte de la question

M. Leo Andy attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'insuffisance des effectifs des centres penitentiaires de Ducos en Martinique et de Baie-Mahault en Guadeloupe. De ce fait la securite des personnels ne semble pas integralement assuree. Face a la legitime inquietude des interesses, il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures qu'il compte prendre afin d'assurer le bon fonctionnement de ces centres.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice fait connaitre a l'honorable parlementaire que l'organigramme previsionnel de fonctionnement des nouveaux etablissements des Antilles a permis d'etablir les besoins a 184 personnels de surveillance pour le centre penitentiaire de Ducos et a 176 pour le centre penitentiaire de Baie-Mahault. Le ratio d'encadrement de la population penale est de 3,21 detenus pour un surveillant a Baie-Mahault et de 3,11 a Ducos, ce qui correspond approximativement aux ratios constates dans les autres etablissements. Cette evaluation des effectifs en personnels est basee sur l'architecture de l'etablissement, la securite, les caracteristiques de la population penale prise en charge, et la nature du regime de detention. Les centres penitentiaires de Baie-Mahault et de Ducos beneficent d'un taux de 20 % de compensation pour charges et besoins du service, superieur de quatre points a celui applique en moyenne en metropole, notamment dans les etablissements de nature comparable. Le recent deplacement du representant du directeur de l'administration penitentiaire au centre penitentiaire de Baie-Mahault en Guadeloupe et au centre penitentiaire de Ducos en Martinique souligne l'interet particulier que porte l'administration penitentiaire a ces mises en service qu'elle souhaite exemplaires. Par ailleurs, l'evaluation des besoins en personnels fera l'objet d'un nouvel examen apres un delai raisonnable de fonctionnement de ces nouveaux etablissements.

Données clés

Auteur : [M. Andy Léo](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42497

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 août 1996, page 4563

Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6904